

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 17 février 2022

VIGILANCE MÉTÉO ALERTE ORANGE VENTS VIOLENTS ET VAGUES-SUBMERSION

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Météo France a placé le département de la Somme en vigilance orange « vents violents » et « vagues-submersion », ce jeudi 17 février 2022 à partir de 16 heures.

En effet, un épisode tempétueux traversant le département est attendu jeudi soir jusqu'à vendredi soir.

VENTS

Des vents de sud-ouest souffleront violemment sur le relief de la Somme avec des rafales pouvant aller de 110 à 120 km/h accompagnés d'averses. Ces vents violents seront plus virulents entre 11 heures et 19 heures vendredi et seront suivis dans la nuit de vendredi à samedi de fortes précipitations.

VAGUES-SUBMERSIONS

Les forts vents de sud-ouest se renforceront sur la Manche vendredi matin, générant de fortes vagues. Dans un contexte de fort coefficient de marée (coefficient 90), les déferlements associés à ces fortes vagues, combinés à une surélévation du niveau de la mer (surcote), risquent d'engendrer des submersions sur les parties exposées ou vulnérables du département. L'intensité du phénomène sera plus marquée, pour le département de la Somme, ce vendredi 18 février entre 10 heures et 16 heures, la pleine mer étant prévue vers 13 heures.

Devant les différents risques liés à cette alerte météorologique, la Préfète de la Somme engage chacun à faire preuve de la plus grande vigilance notamment lors des déplacements et à respecter les consignes de sécurité.

Conseils de comportement :

- *Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- *Ne vous promenez pas en forêt.
- *En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- *N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- *Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- *Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

**Service communication et
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

Vagues-Submersion

*Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.

*Évitez de circuler en bord de mer.

*Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Habitants du bord de mer :

*Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.

*Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues.

*Surveillez la montée des eaux.

Plaisanciers :

*Ne prenez pas la mer.

*Ne pratiquez pas de sport nautique.

*Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

Professionnels de la mer :

*Évitez de prendre la mer.

*Soyez prudents, si vous devez sortir.

*A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets,..).

*Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord.

Promeneurs :

*Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).

*Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer)

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48

Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



51, Rue de la République
80000 Amiens